

PROJET ACADÉMIQUE

2018 - 2021



« DONNER CONFIANCE,
FORCE ET INSPIRATION »



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie
Amiens 

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



UNE ACADÉMIE

DE DÉFIS



UN CONTEXTE TERRITORIAL RICHE EN POTENTIEL ...

- Une population jeune (25,6 % de la population a moins de 20 ans)
- Un territoire idéalement situé entre Paris et Lille
- Un riche patrimoine historique, culturel et environnemental
- Une tradition d'accueil et d'attachement au territoire
- Une activité de R&D dynamique
- Une tradition de formation professionnelle

... MAIS AUSSI MARQUÉ PAR DES DIFFICULTÉS

- Des indicateurs sociaux et économiques faibles au regard des moyennes nationales : taux de chômage (+2 points), taux de PCS⁽²⁾ dévalorisées (+9 points)
- Un poids de l'éducation prioritaire supérieur à la moyenne nationale de 2,7 % points (61 477 élèves, soit 23,2 % des effectifs de l'académie)
- Des territoires ruraux enclavés peu attractifs pour les personnels et dans lesquels la mobilité des élèves reste difficile

QUELQUES CHIFFRES

430 000

étudiants/élèves/apprentis

26 000

enseignants

8 000

autres personnels⁽¹⁾

15 000

adultes en formation par an

2 000

écoles

216

collèges

71

lycées généraux,
technologiques
et polyvalents

58

lycées professionnels

18

écoles paramédicales

4

écoles d'ingénieurs

3

GRETA départementaux

2

universités

2

écoles de commerce

1

école supérieure d'art

DES DÉFIS SCOLAIRES

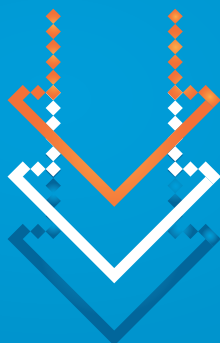
À RELEVER ...

- Le taux d'espérance d'obtenir le bac pour un élève de 6^{ème} le plus faible de France métropolitaine (67 % en 2016)
- Un taux de jeunes en grande difficulté de lecture⁽³⁾ de 5,9 % (contre 3,6 % à l'échelle nationale), avec des chiffres particulièrement préoccupants dans l'Aisne (6,9 %) et la Somme (6,2 %)
- Un taux de poursuite d'études dans le supérieur en dessous de la moyenne nationale : 73,8 % contre 77 %

... MALGRÉ UNE AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE SCOLAIRE

- Des résultats aux certifications nationales qui progressent régulièrement et réduisent l'écart avec les moyennes nationales :
 - 89,3 % de réussite au DNB⁽⁴⁾, soit une progression de 7,1 points en 5 ans
 - 86,2 % de réussite au bac⁽⁵⁾, soit une progression de 2,7 points en 5 ans
- Un taux de poursuite dans le supérieur qui augmente :
 - 722 étudiants supplémentaires accueillis à la rentrée 2017 par l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
 - 29,3 % de bacheliers professionnels poursuivant aujourd'hui leurs études en BTS (contre 26,4 % en 2012)

Confiance, force & inspiration



Tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale et territoriale, doivent trouver dans l'école confiance, force et inspiration

Il s'agit de leur permettre non seulement d'accéder à l'emploi à l'issue de leur formation, mais aussi de leur donner tous les atouts pour construire une vie professionnelle qui durera plus de quarante ans dans une société exigeante et complexe.

Il s'agit également d'en faire des citoyens éclairés, capables d'évoluer en confiance dans la société, de comprendre un monde contemporain en évolution rapide et de participer à la construction du lien social.

Il nous revient enfin de faire naître en eux une forme d'inspiration leur donnant l'envie d'apprendre, maintenant et tout au long de leur vie, leur apportant la force suffisante pour dépasser les déterminismes matériels et psychologiques, qui encore trop souvent sur notre territoire font obstacle à l'ambition et à la réussite.

Il faut donc encourager la **persévérance scolaire** en associant parents et partenaires, développer pour nos élèves une **ambition déculpée** en dépassant les problèmes de mobilité qui conduisent à l'orientation par défaut et à l'abandon trop précoce de la scolarité ou des études.



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



LES OBJECTIFS

ACADÉMIQUES

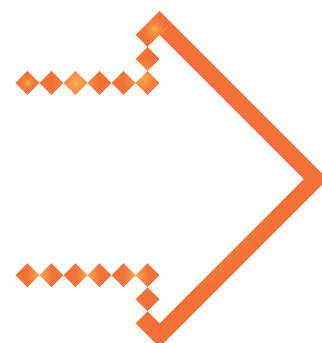


Élévation du niveau de qualification



Pour atteindre ces objectifs, l'élévation du niveau de qualification sur le territoire est une priorité académique. Un niveau de qualification élevé :

- permet une plus grande confiance en soi, une meilleure insertion sociale et professionnelle,
- facilite l'adaptabilité aux évolutions du monde du travail,
- permet une meilleure compréhension du monde et le développement de l'esprit critique, rempart contre toutes les formes d'obscurantisme.



5

leviers interconnectés

1

LA FORMATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Accueillant de nombreux personnels en début de carrière et étant confrontée à des défis éducatifs majeurs, l'académie d'Amiens doit développer ses propres atouts. La formation en est un : **formation initiale et formation continue** doivent être conçues pour répondre aux enjeux éducatifs au plus près des besoins collectifs et individuels ; l'éducation prioritaire jouant le rôle de précurseur et de moteur en la matière. Ces formations doivent s'appuyer sur les résultats de la **recherche** et sur l'**expérience internationale**. Ainsi l'académie d'Amiens doit devenir un **pôle de référence dans le domaine de la formation** et du développement professionnel.

2

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

L'innovation pédagogique permet de penser et d'**adapter l'action éducative aux spécificités de chaque contexte local** de manière à mieux le dépasser. Elle doit se déployer partout et **tout particulièrement en éducation prioritaire**. Développée à l'échelle d'une circonscription, d'une école, d'un établissement scolaire ou de l'académie, l'innovation est un important levier dans la mise en œuvre du projet académique.

3

LE NUMÉRIQUE

Le numérique contribue au **renouvellement des pratiques pédagogiques**, à l'ouverture de l'horizon culturel des élèves et facilite, à travers les espaces numériques de travail (ENT), la mise en réseau des écoles et établissements ainsi que le **développement du travail collaboratif**. Il doit être utilisé pour **accompagner les élèves tout au long de leur parcours** et leur permettre de développer les compétences nécessaires dans le monde d'aujourd'hui.

4

LES RÉSEAUX D'ÉTABLISSEMENTS ET LA MOBILITÉ

Afin d'aider à surmonter les difficultés matérielles et psychologiques d'accès à la mobilité, les problématiques d'orientation et de poursuite d'études des élèves doivent être pensées, en première approche, au cœur des territoires, à des échelles qui revalorisent les **réseaux d'établissements et les bassins d'éducation**. La responsabilité de l'orientation, mais aussi des transitions pédagogiques école/collège et collège/lycée, demande de la part des équipes de direction et des équipes enseignantes un **travail commun disciplinaire et transversal** et une réflexion pragmatique autour de la carte des formations dans son ensemble. Les campus des métiers et des qualifications constituent à cet égard une **synergie exemplaire pour la valorisation des filières** et des réussites sur notre territoire.

Par l'**ouverture internationale et culturelle**, l'insertion des écoles et des établissements dans des réseaux doit également favoriser une **culture de la mobilité** conçue à l'échelle du territoire régional, de l'Europe et du monde.

5

LA DIVERSIFICATION DES VOIES DE FORMATION

L'apprentissage peut être, pour certains jeunes, une opportunité permettant le **maintien en formation et la poursuite d'études**. Son développement, aux côtés de la formation professionnelle par voie scolaire, est un levier au service de la **persévérance scolaire** et de l'ambition.

AXE 1



Instaurer la **CONFIANCE** pour plus de **PERSÉVÉRANCE** & de **RÉUSSITE**

Nous devons faire de tous les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) **des lieux de confiance et de bien-être**. Générer cette **école de la confiance** est une condition primordiale pour **favoriser la persévérance scolaire, permettre à chaque élève de construire sa personnalité** et d'**acquérir les compétences nécessaires** à son évolution au sein du monde du travail et de la société



GARANTIR POUR CHAQUE ÉLÈVE LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

■ **La maîtrise de la langue**

Parce qu'un jeune en difficulté de lecture est un jeune en difficulté dans tous les champs disciplinaires, en danger dans la société et dans le monde du travail.

- Promouvoir au sein de chaque école et de chaque établissement scolaire des dispositifs qui permettent de mieux maîtriser la langue française, à l'écrit comme à l'oral.
- Accompagner l'apprentissage de la lecture en cycle 2⁽⁶⁾ par une action volontariste fondée sur un programme de formation spécifique des professeurs.
- Mettre en place des formations sur la maîtrise de la langue à destination des professeurs du second degré de toutes les disciplines.
- Continuer l'action de diagnostic et de remédiation des difficultés de lecture en 3^{ème} et en lycée professionnel.
- Poursuivre le développement de la scolarisation précoce (< 3 ans) en éducation prioritaire.

■ **La maîtrise des mathématiques**

Parce que les mathématiques restent encore un vecteur de la sélection par l'échec et influent de façon trop prégnante les problématiques d'orientation.

- Favoriser les innovations pédagogiques autour des mathématiques et leur relation aux autres disciplines ; pour ce faire, accompagner spécifiquement les équipes enseignantes.
- Mettre en place des formations continues et renforcer la formation initiale en mathématiques pour les professeurs des écoles.



TRAVAILLER LES CONTINUITÉS PÉDAGOGIQUES, en particulier dans le cadre du cycle 3⁽⁷⁾ et de la transition collège/lycée, pour optimiser les parcours des élèves et favoriser leur mise en confiance, en s'appuyant sur des réseaux d'établissements dans lesquels s'engagent les équipes éducatives.



FAVORISER ET VALORISER LES VÉRITABLES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

en pensant chaque classe, chaque école, chaque établissement comme un incubateur d'innovation. Considérer les réseaux d'éducation prioritaire comme des lieux d'audace et d'expérimentation pédagogiques et éducatives.



FAIRE DU CLIMAT SCOLAIRE L'AFFAIRE DE TOUS, équipes pédagogiques et éducatives, partenaires de l'école, pour prévenir le décrochage et faire de la classe et de l'établissement un lieu de confiance et de bien-être.

- Intensifier la lutte contre le harcèlement.
- Dynamiser les instances et dispositifs de démocratie scolaire (conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne, représentants des parents d'élèves, classe participative...).
- Rendre effectif le parcours citoyen⁽⁸⁾ grâce à la contribution de chaque adulte et de chaque élève à sa mise en œuvre.
- Poursuivre le déploiement de l'éducation au développement durable.
- Structurer le parcours éducatif de santé⁽⁹⁾ au sein de chaque école et établissement, en particulier grâce à la mobilisation des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).
- Accueillir les parents au sein des établissements scolaires.



FORMER LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES À LA PRISE EN COMPTE

DES PROBLÉMATIQUES DE GRANDE PAUVRETÉ au sein des classes et des établissements et à la construction du lien avec les familles, pour ramener vers l'école les parents qui en sont éloignés.

AXE 2



Insuffler **AMBITION & PERSÉVÉRANCE** pour des **PARCOURS DE RÉUSSITE**

Notre mission est d'amener chaque élève à **développer son potentiel et sa créativité**, de l'aider à **se projeter dans un parcours ambitieux**. Les contraintes de mobilité que subissent certains de nos élèves les obligent encore trop souvent à faire des choix d'orientation par défaut ou à abandonner les études. Notre rôle est de les aider à dépasser ces contraintes pour **les amener à voir plus loin**.



INFORMER ET ACCOMPAGNER TOUS LES ÉLÈVES POUR UNE ORIENTATION ET DES POURSUITES D'ÉTUDES AMBITIEUSES, ÉCLAIRÉES ET RÉALISTES

- Aider chaque élève, quel que soit son sexe et son milieu socio-culturel, à construire son projet d'orientation en mobilisant à la fois la communauté éducative et l'environnement socio-économique des établissements autour d'actions aussi innovantes que possible dans le cadre du parcours avenir⁽¹⁰⁾.
- Développer l'apprentissage et l'accompagnement des apprentis.
- Continuer à développer les cordées de la réussite⁽¹¹⁾ et les parcours d'excellence⁽¹²⁾.
- Accompagner l'orientation des bacheliers professionnels en section de technicien supérieur (STS), avant et après l'obtention du baccalauréat.
- Développer l'attractivité des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de l'académie.



FACILITER LA MOBILITÉ ET RENDRE POSSIBLE UNE ORIENTATION ET UNE POURSUITE D'ÉTUDES CHOISIES, AFFRANCHIES DES CONTRAINTES DE TEMPS ET D'ESPACE

- Améliorer le soutien matériel et financier à la mobilité avec l'aide des collectivités locales.
- Encourager le recours à l'internat et valoriser les internats au travers de projets éducatifs innovants.
- S'appuyer sur le numérique pour dépasser les contraintes physiques freinant l'accès à l'éducation et à la poursuite d'études.
- Faire évoluer la carte des formations en prenant en compte les possibilités de mobilité des élèves.
- Garantir, dans le cadre de cette carte des formations, la fluidité, la réversibilité et la sécurisation des parcours grâce à des réseaux d'établissements et des bassins d'éducation.
- Développer la formation des enseignants au parcours d'orientation des élèves.
- Placer la formation tout au long de la vie au cœur de la réussite professionnelle en facilitant le retour en formation à tout âge.



INCITER À LA MOBILITÉ ET À L'AMBITION

- Construire pour chaque élève un parcours mobilité de la maternelle à l'enseignement supérieur.
- Continuer à promouvoir et accompagner l'ouverture à l'international des élèves et des personnels.
- Développer, diversifier et promouvoir l'offre linguistique dès le premier degré, en particulier dans le cadre des parcours bilangues.
- Favoriser et poursuivre le travail avec les collectivités et les élus par la conclusion de contrats de ruralité adaptés aux besoins et aux situations particulières des territoires.
- Développer l'accès à la culture sur tout le territoire en renforçant les partenariats avec les structures culturelles et les collectivités, en intégrant notamment le parcours d'éducation artistique et culturelle⁽¹³⁾ au cœur des projets d'école, d'établissement et de réseau.



INSUFFLER UNE CULTURE DE LA PERFORMANCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

- Développer l'analyse et le partage des indicateurs au sein des établissements pour en faire des outils communs au service de politiques éducatives contextualisées, réalistes et ambitieuses.

AXE 3



Rendre **L'ACADÉMIE** **ATTRACTIVE & VALORISANTE** pour tous les **PERSONNELS**

L'académie connaît un fort taux de rotation de ses personnels. Elle doit **développer ses atouts pour remédier aux difficultés de recrutement** et de remplacement qui conduisent à des situations de tension, en particulier dans le second degré.



CONSTITUER DES VIVIERS D'ENSEIGNANTS ET DE PERSONNELS D'ENCADREMENT

- Mettre en place des cordées de la réussite⁽¹⁾ permettant d'attirer des élèves de l'académie vers les métiers de l'enseignement et travailler avec l'UPJV sur des parcours niveau licence orientant vers les métiers de l'enseignement.
- Développer les actions en faveur des étudiants qui envisagent de passer un concours, comme les contrats d'apprentissage pour se former aux métiers de professeurs (dispositif EAP, expérimentation « M1 en alternance »), et assurer la montée en compétence des assistants d'éducation par la validation des acquis de l'expérience en s'appuyant sur des dispositifs éducatifs nationaux ou académiques.
- Renforcer le dispositif d'accompagnement et de formation des personnels non titulaires.
- Accompagner les montées en compétences vers les fonctions de formateurs académiques et vers les corps d'encadrement : personnels de direction, d'inspection et attachés administratifs.



FORMER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS POUR RELEVER DES DÉFIS ÉDUCATIFS MAJEURS

- Développer une offre originale de formation tout au long de la vie et un accompagnement personnalisé renforcé.
- Offrir des perspectives de développement professionnel au sein de parcours diversifiés et valorisés.
- Favoriser la constitution de collectifs de personnels autour de projets à l'échelle locale ou académique et les accompagner, notamment par des actions de formations.



RENFORCER LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS D'ÉDUCATION

- Développer avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) une formation initiale s'appuyant sur la recherche, l'expérience internationale et les expériences innovantes de terrain.
- Renforcer l'accompagnement à l'entrée dans le métier.
- Faire vivre le continuum préparation aux concours formation initiale - formation continue.



DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

- Mettre en place des actions spécifiques permettant de favoriser le bien-être de tous les personnels, quelle que soit leur fonction ou leur statut, et prévenir les situations de stress professionnel.
- Améliorer les conditions de maintien dans l'emploi des personnels (handicap, prévention, reconversion).
- Rendre l'académie attractive pour les corps d'inspection du fait de pratiques de travail innovantes.
- Développer l'excellence académique et son attractivité à travers la modernisation des démarches de travail, l'accès à des formations à l'étranger, un travail étroit avec la recherche.
- Accompagner l'installation des personnels d'inspection stagiaires tant sur le plan pédagogique que sur les différents aspects pratiques,
- Travailler avec les collectivités pour accompagner matériellement les enseignants récemment recrutés ou à certaines étapes de leur carrière (arrivée, installation, mobilité...), et organiser au sein des bassins les modalités d'accueil des personnels issus d'autres académies.

PROJET ACADÉMIQUE

2018 - 2021



« DONNER CONFIANCE,
FORCE ET INSPIRATION »

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

GLOSSAIRE

⁽¹⁾ Autres personnels de l'Éducation nationale : personnels de direction, d'inspection, d'éducation, médico-sociaux, psychologues de l'Éducation nationale, chefs de travaux, AESH, apprentis, administratifs, agents techniques, autres.

⁽²⁾ **PCS** : professions et catégories socio-professionnelles.

⁽³⁾ Source : Journée défense et citoyenneté 2016.

⁽⁴⁾ **DNB** : Diplôme national du brevet, session 2017.

⁽⁵⁾ Baccalauréat général et technologique, session 2017.

⁽⁶⁾ **Cycle 2** : cycle des apprentissages fondamentaux, regroupant les classes du CP, CE1 et CE2.

⁽⁷⁾ **Cycle 3** : cycle de consolidation, regroupant les classes du CM1, CM2 et de 6^{ème}.

⁽⁸⁾ De l'école au lycée, le **parcours citoyen** vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

⁽⁹⁾ De la maternelle au lycée, le **parcours éducatif de santé** permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

⁽¹⁰⁾ Le **parcours avenir** est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^{ème} à la terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

⁽¹¹⁾ Les **cordées de la réussite** sont un dispositif mené en partenariat avec la politique de la ville visant à accroître l'ambition scolaire des lycéens et collégiens issus de milieux sociaux modestes. Leur objectif est de lever les obstacles psychologiques, sociaux et/ou culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes aux formations de l'enseignement supérieur et notamment aux filières d'excellence.

⁽¹²⁾ Les **parcours d'excellence** permettent d'accompagner les élèves intégrés en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), de la 3^{ème} à la terminale, vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuses et réussies : coaching, visites culturelles, suivi individualisé tout au long de la scolarité.

⁽¹³⁾ De l'école au lycée, le **parcours d'éducation artistique et culturelle** a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat de l'académie d'Amiens
20 Boulevard d'Alsace Lorraine - 80063 Amiens cedex 9 - 03 22 82 38 73

Directrice de la publication : Béatrice Cornier

Mise en page : Direction de la communication - Jérôme Debuigny

Crédits photos : Odilon Dimier / PhotoAlto - Sophie Brändström, Patrick Gaillardin, Magali Delporte, Philippe Devernay, Marie Genel, Xavier Schwebel / PictureTank MENMESRI

Version numérique en ligne

www.ac-amiens.fr/projet-academique